

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE 21 JANVIER A VINGT HEURES,

Le Conseil Municipal de Lavau-sur-Loire, dûment convoqué le 16 janvier, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame Claire TRAMIER, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 6

Votants : 8

PRESENTS : Claire TRAMIER, Alice DOUAUD, Hervé MOINAUD, Isabelle BALBINE, Stéphane MENAGER, Yoann DORNER

ABSENTS EXCUSES :

Christine BRETECHE, procuration à Isabelle Balbine

Pascal PRODEAU, procuration à Stéphane Ménager

Ann BRASSET

Eva ANDREY

Maxence AUTHIER

Secrétaire de séance : Alice Douaud

➤ **APPROBATION du procès-verbal du conseil municipal du 16 décembre 2024 à l'unanimité.**

➤ **Ouverture par anticipation des crédits d'investissements**

Les membres du conseil municipal autorisent à l'unanimité, jusqu'à l'adoption du Budget primitif 2024 (date limite, 15 avril 2025), Madame la Maire à engager le recouvrement des recettes et de liquider et de mandater les dépenses, dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente pour la section de fonctionnement et dans la limite du quart des crédits d'investissement N-1.

➤ **Révision des tarifs communaux**

Après échanges, les membres du conseil approuvent à l'unanimité, une augmentation des tarifs à hauteur de 10 euros pour les utilisateurs de la commune, et une variation de 20 à 30 € pour les résidents extérieurs (voir grille des tarifs sur la délibération).

➤ **Cimetière**

Des travaux de reprise de tombes vont être engagés dans le courant de cette année. Après étude des devis, le choix s'est porté sur le prestataire PFG de Savenay. Le coût est estimé à 9.000 €.

➤ **Subvention exceptionnelle école Granit Bleu**

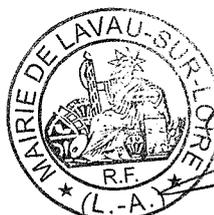
Les élèves de la GS au CM2 se rendront au Gâvre pour une sortie pédagogique en lien avec les projets des classes (le 3 juin). Ils bénéficieront d'atelier en forêt ainsi que de la visite de la maison de la forêt.

L'Amicale Laïque finance la totalité de la visite (645 euros). L'école sollicite le financement du transport en car pour un montant de 510 €.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité la prise en charge du coût du transport collectif.

➤ **Fête de la Loire – St Eulalie**

Le weekend du 18-19-20-21 avril 2025, la commune de Ste Eulalie, jumelée avec Lavau-sur-Loire, organise des festivités sur le thème de la Loire. A cette occasion, une délégation de notre commune est attendue pour faire le lien entre l'Estuaire et la source de la Loire et contribuer à l'animation. Une commission va être constituée pour engager une réflexion sur les outils, partenariats à solliciter.



Fin de séance à 22h.